

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL DU GÂTINAIS FRANCAIS

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux à dix-neuf heures s'est réuni, sur la Commune de La Chapelle-la-Reine, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc naturel régional du Gâtinais français dûment convoqué le 9 juin 2026, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques BOUSSAINGAULT.

Nombre de membres

EN EXERCICE	161
PRESENTS :	99
 VOTANTS :	 116

COLLEGE DE LA REGION

Étaient présents ou représentés : Madame Valérie LACROUTE (pouvoir) et Messieurs Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT (pouvoir), Gérard HÉBERT (pouvoir) ;

Étaient absents : Mesdames Marianne DURANTON, Julie GARNIER et Aurélie GROS et Messieurs Jacques HULEUX et Sébastien DROMIGNY.

COLLEGE DES DEPARTEMENTS

Étaient présents ou représentés : Mesdames Annie PIOFFET et Béatrice RUCHETON et Messieurs Guy CROSNIER, Pascal GOUHOURY (pouvoir), Jean-Marc CHANUSSOT (pouvoir) ;

Étaient absents : Mesdames Annick DISCHBEIN, Julie GOBERT ; Monsieur Nicolas MEARY.

COLLEGE DES COMMUNES

Étaient présents ou représentés : Mesdames et Messieurs Delphine BADLOU, Jihene BAHRI, Nadine BANIZETTE, Alexia BERTHAUD, Martine BHIKOO, Delphine BLONDEAU, Alison BRANDAO, Clothilde CAMPAIN, Séverine CHAVANNEAU, Maëlle CONAN, Sophie DENAMPS, Michèle DESCHAMPS, Delphine DULARY, Caroline EYMAUZY, Amélie FERLAY, Nathalie FOURMY, Frédérique FOURNIER, Séverine GALIBERT, Jennifer GAUTRET, Brigitte GENTY, Marjorie GIACOMINI, Constance GUEY, Alix HOUDAYER, Ghislaine LESIEUR, Dominique LHOITHELIER, Caroline MAILLARD, Isabelle MARIE, Chantal MAYNIÉ, Corinne PATEAU, Vanessa PIEL, Nicole ROUSSEAU, Valérie RUET, Laurence SAMMUT, Nathalie VALLET, Annie VERHUST, Isabelle RIFFET (pouvoir), Hugo AUGÉ, Jean-Jacques BASTIEN, Éric BERNADOU, Yves BERTAUD (pouvoir), Fabien BIDAULT, Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, Didier BUGUINET, Michel CALMY, Denis CELADON, Philippe CHALMÉTTE, Christophe CHAMBON, Christophe CHAMOREAU, Olivier CHAPUS, Jean-Marie CHARNIER, Bruno CHAZEL, Éric CHOMAUDON, Michel CLEMENT, Pascal COLINI, Bernardin COUDORO, Yves COZE, Guy CROSNIER, Jean-Paul CULINAS, Bruno CYPRIEN, Gilles DAUMAS, Patrick DE BRABANDER, Bruno DELECOUR, Philippe DOTHÉE, Kevin UCH, François-Xavier DUPERAT, Hervé DURAND, Alex DURAND, Frédéric EGO, José ELEUTERIO, Guillaume FENAT, Marc GERMAIN, Jean-Claude GRANARI, Patrick GRANDVILLEMIN, Xavier GUILBERT, Philippe GUILLEMIN, Manuel HENRIQUES, Samuel HERBLOT, Pascal HILF, Alain JOYEZ, Fabrice KIMPE, Gilles LE PAGE, Alain LECOMTE, Joseph LENOIR, Philippe MACAIGNE, Pascal MAGNIER, Luc MAISONNIER, Médéric MARY, Xavier NOZACMEUR, Jean-Philippe OLLIVIER, Pascal OUDOIRE, Franck PASQUIET, Didier PAUTRAT, Jérémie PEDEL, François PLANTÉ, Patrick POCHON, Alain POURSIN, Dominique PUTOIS, Fabrice RICHARD, François ROISNEAU, Jean-Paul SABOURAULT, François VIAL, Jean-Luc VUILLEMENOT, Aurélien ZACHAYUS, Jean HELIE (pouvoir), Dominique FAUVION (pouvoir), Claire MARTIN (pouvoir), Patrick BOUCHER (pouvoir), Edwige GEORGES (pouvoir), Rudy PONAMAN (pouvoir), Diane LEBRUN (pouvoir), Jean PERTHUIS (pouvoir), Séverine GALIBERT (pouvoir), Christèle LEROUX (pouvoir), François RATIER (pouvoir), Sandrine FERNANDEZ (pouvoir), Olivier HOUY (pouvoir), Brigitte CHAUSSEMY (pouvoir), Jérôme DESNOUE (pouvoir) et Christophe CHAMOREAU (pouvoir) ;

OBJET :

ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU DANS LE COLLEGE DES EPCI

Nomenclature ACTES :

5 Institution et vie
politique
5.1 Elections exécutif

COLLEGE DES EPCI

Étaient présents ou représentés : Madame Marjorie FROGER et Messieurs Fabien BIDAULT, Denis CELADON, Éric CHOMAUDON, José ELEUTERIO et Patrick POCHON ;

Était absent : Monsieur Gilles LE PAGE

COLLEGE DES VILLES-PORTES

Était présente : Madame Morgane BLOT ;

EQUIPE DU PARC

Étaient présents : Mesdames Emmanuelle GUILMAULT, Séverine HUYLEBROECK, Magali LASSAIGNE, Caroline CARLIER, Fabienne COITÉ, Corinne DURAND, Inès HÉRAL, Maureen CARRÉ, Lise IA-LAURENT, Fanny JÉGU et Messieurs Antoine PADILLA, Pierre-Yves SION et Djelloul LARBI-RÉZIG ;

Transmis au Contrôle de
Légalité le :

29 JUIN 2026

Affichage le :

29 JUIN 2026

ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU DANS LE COLLEGE DES EPCI

Le Président indique que le Comité doit procéder à l'élection des deux représentants des EPCI au Bureau dont 1 de l'Essonne et 1 de la Seine-et-Marne par et parmi le collège des EPCI.

❖ Représentation des EPCI de Seine-et-Marne

Le Président fait un appel à candidature par et parmi les délégués titulaires des EPCI de Seine-et-Marne pour être représentant des EPCI de Seine-et-Marne au Bureau.

Il donne lecture des candidatures enregistrées, lesquelles sont simultanément projetées en séance.

Se présentent à l'élection d'un représentant des EPCI de Seine-et-Marne au Bureau du Syndicat mixte :

- Monsieur Éric CHOMAUDON

Il est procédé à l'élection par et parmi le collège des EPCI de Seine-et-Marne.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le scrutin se déroule par voie électronique au moyen des boîtiers de vote remis aux membres en début de séance.

Les noms des candidats, ainsi que les options « vote blanc » et « abstention », sont affichés à l'écran et associés à un numéro.

Le Président de séance annonce l'ouverture du scrutin puis sa clôture après s'être assuré que chaque électeur a pu voter.

Il est procédé à la proclamation des résultats du vote du collège.

Résultats du scrutin

Nombre de votants : 3

Nombre de suffrages exprimés : 3

Nombre de votes blancs : 1

Nombre d'abstentions : 0

Monsieur Éric CHOMAUDON obtient 2 voix sur 3 suffrages exprimés.

Monsieur Éric CHOMAUDON est proclamé élu représentant des EPCI de Seine-et-Marne au Bureau du Syndicat mixte et immédiatement installé(e) dans ses fonctions.

❖ Représentation des EPCI de l'Essonne

Le Président fait un appel à candidature par et parmi les délégués titulaires des EPCI de l'Essonne pour être représentant des EPCI de l'Essonne au Bureau.

Il donne lecture des candidatures enregistrées, lesquelles sont simultanément projetées en séance.

Se présentent à l'élection d'un représentant des EPCI de l'Essonne au Bureau du Syndicat mixte :

- Monsieur José ELEUTERIO

Il est procédé à l'élection par et parmi le collège des EPCI de l'Essonne.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le scrutin se déroule par voie électronique au moyen des boîtiers de vote remis aux membres en début de séance.

Les noms des candidats, ainsi que les options « vote blanc » et « abstention », sont affichés à l'écran et associés à un numéro.

Le Président de séance annonce l'ouverture du scrutin puis sa clôture après s'être assuré que chaque électeur a pu voter.

Il est procédé à la proclamation des résultats du vote du collège.

Résultats du scrutin

Nombre de votants : 3

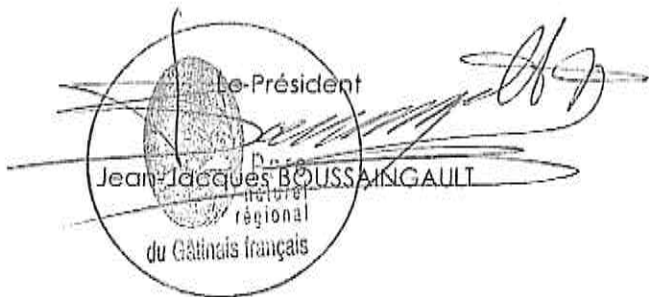
Nombre de suffrages exprimés : 3

Nombre de votes blancs : 0

Nombre d'abstentions : 0

Monsieur José ELEUTERIO obtient 3 voix sur 3 suffrages exprimés.

Monsieur José ELEUTERIO est proclamé élu représentant des EPCI de l'Essonne au Bureau du Syndicat mixte et immédiatement installé(e) dans ses fonctions.



Le Président
Jean-Jacques BOUSSAINGAULT
Président
régional
du Gâtinais français

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

091-259102564-20260622-2026-022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/06/2026

Affichage : 29/06/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

